

PROCEDURE D'INSCRIPTION



Vous n'avez pas d'identifiant de connexion

Si vous êtes une nouvelle famille ou si vos enfants n'ont jamais ou pas fréquenté la structure depuis plusieurs années, nous vous suggérons de vous rapprocher du secrétariat. Un dossier sera constitué à l'issue duquel les identifiants de connexion vous seront remis.

Vous avez un identifiant de connexion

Au préalable, un mail vous avertira de l'ouverture des inscriptions pour la période à venir (vacances, mercredis et ateliers decouvertes).

1. Connectez-vous sur : <https://aej.portail-familles.app>

2. Entrez :

Votre identifiant : adresse mail sur laquelle vous avez reçu votre mot de passe

Si vous ne vous en souvenez pas, envoyez un mail à secretariat@aej-crossey.fr

Votre mot de passe : en cas de perte ou d'oubli cliquez sur « mot de passe oublié ».

Mot de passe personnalisable

3. Complétez ou Modifiez, toutes les informations personnelles qui vous sont demandées sur « mon foyer », « mon profil », « mes enfants »

Attention : si les informations obligatoires (marquées d'une *) ne sont pas complétées, un écran rouge, au moment de la réservation, vous fléchera vers celles manquantes.

4. Réalisez votre réservation sur « mon planning » en suivant les consignes - enfant par enfant - & n'oubliez pas de les inscrire 2 jours par semaine sur les périodes de vacances.

Attention : si vous souhaitez annuler, faites le directement sur le portail (dans la limite de 10/enfant/an) mais si vous souhaitez faire des modifications de jours, contactez-nous.

5. Vérifiez l'état de vos inscriptions en vous reconnectant régulièrement ou via la réception d'un mail de notre part.

6. Payez votre facture. Lorsque la période de vacances est terminée, vous recevez un mail vous invitant à régler la facture en pièce jointe.

Attention : certains mails atterrissent dans les spams. Pensez à vérifier dans mes factures si votre solde est à jour.

Comment payer ?

. **Par virement** : RIB disponible sur la facture

. **Par chèque, espèces, ANCV, carte Tattoo, CB** : à déposer/à régler au secrétariat ou dans une de nos boîtes aux lettres (mairie de St Etienne de Crossey ou à l'entrée de l'AEJ côté crèche). Le dépôt est sous votre responsabilité.

. **Par CESU** : en ligne depuis votre fournisseur avec le numéro NAN AEJ : 0720153*7

. **Par prélèvement bancaire** : mandat SEPA à demander à la directrice - priorité aux adhérents réguliers

Attention : votre accès à la pré-inscription de la période suivante pourra être bloqué si vous n'êtes pas à jour de vos paiements.

7. Télécharger vos factures, selon vos besoins. Pour les attestations, fiscales ou autres, merci de nous faire la/les demande(s).

Pour tous (familles et personnes morales) : **ADHESION** annuelle à l'association = 10€

Accueil de loisirs : tarif au quotient familial (QF) comprenant la restauration = 4€/jour

	Mercredis						Vacances scolaires / forfait										Séjours / Forfait					
	1/2j. Sans repas		1/2j. Avec repas		Journée		2j.		3j.		4j.		5j. : 50 % sur la 2 ^e journée		3j.		4j.		5j.			
QF	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext	Loc	Ext
<500	3,2	3,9	8,4	10,1	10,3	12,4	20,6	24,8	30,9	37,2	41,2	49,6	48,4	57,9	61,1	73,2	81,4	97,6	101,8	122,1		
500 à 799	4,5	5,5	10,3	12,4	13,5	16,2	27,0	32,4	40,5	48,7	54,0	64,9	62,8	75,1	80,3	96,4	107,1	128,5	133,9	160,7		
800 à 999	5,9	7,1	12,1	14,6	16,4	19,8	32,6	39,5	49,0	59,3	65,3	79,1	75,5	91,1	96,4	115,6	128,5	154,1	160,7	192,6		
1000 à 1199	6,9	8,3	13,5	16,2	18,6	22,3	37,2	44,7	55,8	67,1	74,4	89,4	85,7	102,6	109,3	131,0	145,6	174,7	182,1	218,4		
1200 à 1499	7,8	9,3	14,8	17,8	20,4	24,6	40,9	49,1	61,3	73,7	81,8	98,3	94,1	112,6	119,0	142,8	158,6	190,3	198,3	237,9		
1500 à 1799	8,3	9,9	15,7	18,8	21,5	25,8	43,0	51,7	64,6	77,6	86,1	103,4	98,9	118,4	125,4	150,5	167,1	200,6	208,9	250,8		
1800 à 1999	8,9	10,6	16,2	19,4	22,6	27,1	45,2	54,3	67,8	81,4	90,4	108,6	103,8	124,2	131,6	158,2	175,5	210,9	219,4	263,7		
>2000	9,4	11,2	16,7	20,1	23,7	28,4	47,4	56,9	71,1	85,3	94,8	113,7	108,7	130,0	138,1	165,9	184,2	221,2	230,2	276,6		

La définition et la mise à jour des QF des adhérents sont effectuées par l'association à chaque inscription puis au début de chaque année civile, via une procédure conventionnée par la CAF. Toutes modifications en cours d'année doivent être justifiées par l'adhérent. Sans justification le tarif le plus haut sera appliquée.

Secteur Jeunes :

Cotisation annuelle = 20€ (locaux et extérieurs) -> Accès à la programmation du secteur jeunes

Participation en sus selon le coût de l'activité : prix au QF suivant activité

Activités de découverte : 5,5€ / séance - Facturation à la période

Ludothèque :

Emprunt/location de jeux : > Carte d'emprunt : 5 jeux de société = 10€ & 10 jeux = 20€

> Malle de jeux en bois = 50€

Animations : sur devis

Paiement : à réception de facture. (cf. moyens de paiement dans procédure d'inscription)
Au-delà de 30j sans régularisation : aucune inscription, pour toutes activités de l'association, ne sera acceptée

Locaux : enfants résidents à St Etienne de Crossey, St Aupre et St Nicolas de Macherin